

Demande de raccordement ENEDIS pour une installation entre 36 et 250 kVA

Tutoriel détaillé
V4 - Mise à jour mai 2023



Introduction

- Ce document a pour objectif de vous guider dans vos demandes de raccordement pour les installations **supérieures à 36 kVA et inférieures à 250 kVA**.
- Les installations < 36 kVA sont gérées par un autre service d'ENEDIS et font donc l'objet d'une procédure de raccordement différente : voir DEV_TECH_07A_GUIDE_RACCO_INF36
- Les installations > 250 kVA (réseau HTA) font l'objet d'une demande de raccordement sur la même plateforme, mais des informations techniques supplémentaires (non détaillées dans le présent tutoriel) sont demandées.
- Les informations à saisir sont plus nombreuses et plus techniques que pour les raccordements inférieurs à 36kWc. Il est indispensable de connaître son installateur et d'être accompagné dans cette démarche.
- Il convient également de mener une réflexion préalable sur la puissance de raccordement demandée, qui n'est pas forcément la puissance des onduleurs (il peut en effet être intéressant de la limiter pour faire des économies, comme expliqué [ici](#))
- Ressources :
 - [Page dédiée du site photovoltaïque.info](#)
 - [Procédure de raccordement sup 36 d'ENEDIS \(ENEDIS-PRO-RES-67E\)](#)
 - [Guide utilisateur portail Raccordement ENEDIS](#) (attention, pas à jour avec le S21)
 - [Livret producteur d'EDF OA pour les installations ≤ 100 kWc](#) (2021)
 - [Livret producteur d'EDF OA pour les installations > 100 kWc](#) (2021)
 - [Présentation d'ENEDIS sur la qualification d'une demande de raccordement en production Basse Tension et foire aux questions associée](#) (ENEDIS, avril 2023)
 - Etapes principales de la demande de raccordement : outil DEV_TECH_06_PROCEDURE_RACCO

Documents à préparer

- Nécessaires pour passer la demande de raccordement :
 - Caractéristiques techniques précises de l'installation (type de technologie, caractéristiques onduleurs (puissance apparente nominale et maximale, courant nominal, type d'électronique, impédance 175Hz))
 - Certificat de conformité et fiche technique des onduleurs (DIN VDE 0.126.1 ou DIN VDE 0126 1.1/A1)
 - Schéma unifilaire de l'installation
 - KBIS de la société ou avis de situation au répertoire SIREN
 - Plan de masse (1 :200 ou 1 :500) avec les limites de parcelle, l'emplacement du PDL et l'identification du bâtiment concerné
 - Plan de situation (1 :10 000e ou 1 :25 000e) avec les limites de la parcelle du terrain et indication du point de livraison souhaité
 - Coordonnées géodésiques du champ PV (Points GPS des extrémités de l'installation)
 - Copie du certificat de non opposition à la déclaration préalable
 - Certification attestant de la qualification de l'installateur : [voir sur photovoltaïque.info les qualifications agréées selon la puissance de l'installation](http://photovoltaïque.info)
 - Avis technique de la solution d'intégration si demande de la prime d'intégration paysagère : [voir les solutions agréées](#)
 - Pour installations sup 100 : engagement à ne pas être une entreprise en difficulté
- Autres documents à fournir pour le contrat d'achat mais non nécessaires pour compléter la demande :
 - Photos (compteur existant ouvert et fermé, photos permettant d'appréhender le contexte du raccordement)
 - Copie de la promesse de bail signée avec la société CV
 - Copie du titre de propriété du propriétaire : le dernier avis d'imposition foncière convient.
 - Si bâtiments d'habitation mitoyens avec propriétaires différents : [attestation d'architecte](#) certifiant que les bâtiments sont structurellement indépendants

Création d'un compte

- Aller sur <https://www.raccordement-entreprise-enedis.fr/Account/Login>
- Créer un compte au nom de la société Centrales Villageoises.

Déroulé de la demande de raccordement (1/20)

- Une fois connecté, vous pouvez commencer une nouvelle demande ou suivre un dossier.
- En cliquant sur « Demande de raccordement », une nouvelle fenêtre s'ouvre. Indiquez la commune du projet puis la page suivante apparaît :

The screenshot shows a web interface for submitting a connection request. It is divided into two main sections: 'EN CONSOMMATION' and 'EN PRODUCTION ou PRODUCTION ET CONSOMMATION'. The 'EN CONSOMMATION' section offers four options: 'Un local ou un site', 'Un lotissement >2 lots', 'Une ZI ou une Z.A.C', and 'Une maison'. The 'EN PRODUCTION ou PRODUCTION ET CONSOMMATION' section offers three options: 'Photovoltaïque S21', 'Photovoltaïque', and 'Autres filières'. Three callout boxes provide additional information: 1) 'Cas le plus fréquent : vous souhaitez bénéficier de l'obligation d'achat sur la totalité de la production ou le surplus. → choisissez « Photovoltaïque S21 »' points to the S21 option. 2) 'A choisir si vous raccordez l'installation PV hors obligation d'achat' points to the general 'Photovoltaïque' option. 3) 'A choisir si vous raccordez une installation d'une autre filière que le PV' points to the 'Autres filières' option.

Je souhaite un raccordement
EN CONSOMMATION

- Un local ou un site
- Un lotissement >2 lots
- Une ZI ou une Z.A.C
- Une maison
- Une augmentation de puissance

**Cas le plus fréquent : vous souhaitez bénéficier de l'obligation d'achat sur la totalité de la production ou le surplus.
→ choisissez « Photovoltaïque S21 »**

A choisir si vous raccordez l'installation PV hors obligation d'achat

Je souhaite un raccordement
EN PRODUCTION ou PRODUCTION ET CONSOMMATION

- Photovoltaïque S21
 - Vente en totalité
 - Vente en surplus
 - Augmentation de puissance
 - Autoconsommation totale bénéficiant d'une prime à l'investissement
 - Puissance crête inférieure ou égale à 500 Kw
- Photovoltaïque
 - Vente en totalité
 - Vente en surplus
 - Augmentation de puissance
 - Autoconsommation totale ne bénéficiant pas de prime à l'investissement
 - Puissance crête supérieure à 500 Kw ou hors cadre S21
- Autres filières

A choisir si vous raccordez une installation d'une autre filière que le PV

Déroulé de la demande de raccordement (2/20)

- Vous arrivez sur une nouvelle page, où vous allez devoir remplir toutes les informations sur le producteur et le projet.

01 | Vos Coordonnées

Les données concernant **uniquement** l'obligation d'achat sont identifiées en gris. 

1 Coordonnées du bénéficiaire du raccordement

Le bénéficiaire de la demande de raccordement est la société Centrales Villageoises si le projet est en vente totale, et l'occupant du bâtiment si c'est un projet en autoconsommation

Statut * Un particulier Une entreprise Une collectivité locale ou un service de l'Etat

Nom de l'Entreprise *

Centrales Villageoises Fictives

N° SIREN * 

842113615

Code Insee commune registre du commerce de la société *

69266

Capital *

82000

Capital social déclaré au Greffe

Kbis *

avis-84211361500012-20220104101012.pdf  

Forme juridique *

SAS

Ou SCIC SAS le cas échéant

Déroulé de la demande de raccordement (3/20)

Type d'Entreprise souhaitant bénéficier du contrat d'achat * 

MicroEntreprise (ME) Petites et moyennes Entreprises (PME) Entreprises de taille intermédiaire (ETI) Grande Entreprises (GE)

Secteur économique principal (au niveau du groupe de la MACE ) * 

Production d'électricité(35.11)  

Fonction du représentant de l'Entreprise *

Présidente

Civilité * Monsieur Madame

Nom *  Martin

Prénom *  Marie

Adresse *  8 rue des fleurs

Complément d'adresse  Complément d'adresse

Commune * Lyon 8e Arrondissement 

Code Postal *  69008

Cochez pour activer la saisi libre si vous ne trouvez pas votre commune

Code Insee * 69388

Cedex  Cedex

Pays * France 

Déroulé de la demande de raccordement (4/20)

Téléphone *

0749497524

Téléphone portable *

0749497524

Si vous souhaitez être notifié par sms, nous vous contacterons à ce numéro.

E-mail *

marie.martin@cvfictives.fr

Souhaitez vous être notifié par mail? * 

Oui Non

Souhaitez vous être notifié par sms? * 

Oui Non

Le producteur est-il propriétaire du bâtiment d'implantation de l'installation * 

Oui Non

Propriétaire du bâtiment *

Ville de Lyon

Le bâtiment d'implantation de l'installation est-il déjà construit? *

Oui Non

2 Vous pouvez saisir l'adresse mail de tiers qui pourront suivre les affaires sur cet espace (en revanche les tiers ne sont pas notifiés)

E-mail

Entrer un e-mail valide 

Peut être intéressant si plusieurs acteurs sont concernés par la demande de raccordement (AMO, propriétaire du bâtiment, etc)

Déroulé de la demande de raccordement (5/20)

3 Le bénéficiaire du raccordement a-t-il autorisé ou mandaté un tiers ? * 

Oui Non

Le tiers dispose d'une autorisation *  Le tiers dispose d'un mandat * 

Une copie de l'autorisation ou du mandat * 

Vous pouvez télécharger ces documents vierges afin de les compléter

 [Autorisation.pdf](#) -  [Mandat.pdf](#)

 Joindre

Personne autorisée ou mandatée *

Le cas échéant représenté par M. ou Mme

Si vous avez confié la demande de raccordement à votre AMO, ou qu'un bénévole passe la demande pour la CV avec son compte personnel il faut alors le déclarer ici.

Les petites bulles d'information sur la plateforme expliquent la différence entre autorisation et mandat, et des documents types sont fournis ([modèle mandat](#), [modèle autorisation](#))

Statut * Un particulier Une entreprise Une collectivité locale ou un service de l'Etat

Civilité * Monsieur Madame

Adresse *

Complément d'adresse

Commune *

Code Postal *

Déroulé de la demande de raccordement (6/20)

4 Les documents contractuels doivent être envoyés à * 

La même adresse Une autre adresse Au tiers habilité

5 L'interlocuteur technique du chantier est : *

Le bénéficiaire du raccordement Autre Au mandataire (pour d'éventuelles questions sur vos travaux électriques par exemple)

Type d'Interlocuteur 

Bureau d'étude, électricien ,Responsable technique ...

Nom *

 Nom

Prénom *

 Prénom

Adresse *

 Adresse

Complément d'adresse

 Complément d'adresse

Commune *

Ville ou le CodePostal 

Code Postal *



Cochez pour activer la saisi libre si vous ne trouvez pas votre commune

Code Insee *

Code Insee

Téléphone

 Téléphone

Téléphone portable *

 Téléphone portable

Possibilité auprès d'identifier auprès d'ENEDIS un interlocuteur technique pour la phase chantier (typiquement, votre AMO)

Déroulé de la demande de raccordement (7/20)

02 Localisation

1 Localisation du chantier

L'adresse du chantier est la même que celle du bénéficiaire

Nom de l'installation * 

Maison de la Danse_CV Fictives

N° SIRET * 

84211361500012

Adresse du chantier *

8 avenue Jean Mermoz

Complément d'adresse

Commune *

Lyon 8e Arrondissement

Code postal *

69008

Code INSEE * 

69388

2 Coordonnées GPS du PDL (WG S84)

Coordonnées GPS (WGS84) Latitude * 

45.735467

Coordonnées GPS (WGS84) Longitude * 

4.872210

Donner un nom permettant de l'identifier facilement. Mentionner « Centrales Villageoises » ou « CV » dans le nom

L'arrêté tarifaire modificatif du 8 février 2023 a clarifié la chose : **un même n° SIRET (celui du siège) peut être utilisé pour toutes les installations PV** de la CV, à condition qu'elles soient situées dans le périmètre du même tribunal de commerce. Dans le cas contraire il vous faudra créer un établissement secondaire pour donner un n° SIRET spécifique pour la signature du contrat de raccordement.

PDL = Point de Livraison
Equivalent au Point de Raccordement au réseau électrique.
ENEDIS souhaite qu'il soit situé au même endroit que le point de raccordement en soutirage du bâtiment

Déroulé de la demande de raccordement (8/20)

- 1 Raccordement des installations groupées dont la somme des puissances de raccordement est supérieure à 250 kVa dans le cadre des schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables

Le Demandeur atteste qu'il n'a aucun projet déjà raccordé ou en file d'attente pour une installation utilisant le même type d'énergie, ayant le même code INSEE (projet situé sur une même commune) que le Site de Production concerné, et appartenant à la même société ou à une société qui lui est liée au sens de l'article L 336-4 du code de l'énergie. *

Oui (aucun autre projet) Non (compléter les informations ci-dessous)

Cocher « Non » si d'autres installations sont déjà raccordées (ou en attente) par la société CV sur cette même commune → il y aura dans ce cas une quote-part à payer au titre du schéma régional de raccordement des ENR

- 2 Caractéristiques générales en injection

Filières* 

Solaire

Technologie* 

Photovoltaïque

Indiquer la puissance des onduleurs. En cas de bridage indiquer la puissance bridée ici

Puissance de production installée Pinstallée → correspondant à la puissance qui figure dans la déclaration ou la demande d'exploitation d'exploiter* 

90

kVA

Veillez fournir une Pinstallée inférieure ou égale à la valeur minimale entre la somme des puissance des panneaux ou la somme des puissances des onduleurs : $P_{installée} \leq \min(P_{panneau f(orientation)}, S_{onduleur})$

Injection de la production (nette d'auxiliaire) sur le Réseau Public de Distribution *

- La valorisation de la totalité de la production
 La valorisation du surplus de la production (déduction faite de la consommation)
 L'électricité produite sera entièrement consommée sur le site 

Ce projet est-il destiné à intégrer une opération d'auto-consommation collective ? *

- Oui
 Non

Déroulé de la demande de raccordement (9/20)

La puissance de raccordement en injection n'est pas nécessairement égale à la puissance des onduleurs (Plus d'informations [ici](#))

Si la puissance de raccordement choisie nécessite un bridage des onduleurs, il faut fournir une attestation de bridage

Puissance de production maximale nette livrée au Réseau Public de Distribution → correspond à la puissance de raccordement en injection * 

90  kVA

Le respect de la puissance de raccordement en injection est obtenu au moyen d'un dispositif de bridage 

Oui, par bridage statique Oui, par bridage dynamique Non

Productibilité moyenne annuelle *

100000  kWh

Nombre total de groupes de production, y compris de stockage * 

1 

Le Demandeur souhaite bénéficier *

de l'Obligation d'achat 

Responsable d'équilibre choisi * 

EDF OA 

Déroulé de la demande de raccordement (10/20)

3 Projets groupés en injection i

Cette demande de raccordement fait-elle l'objet d'une demande de raccordement groupée ? * i

Oui Non

4 Raccordement actuel au réseau

La demande concerne-t-elle un Site (ou bâtiment supportant l'installation) déjà raccordé au Réseau Public de Distribution ? * i

Non
 Oui (faire apparaître, sur le plan de masse, le(s) coupe(s) circuit(s) relatif(s) à ce(s) raccordement(s))

Choisir un ou plusieurs choix ci-dessous (un à minima) *

- BT en Soutirage
- BT en injection
- HTA en Soutirage
- HTA en Injection

Le Demandeur souhaite-t-il : *

- la création d'un nouveau Point de Livraison dédié à la présente demande
- le raccordement, sur le Point de Livraison existant, d'une nouvelle installation relevant de la même entité juridique que l'installation existante i
- le raccordement, sur le Point de Livraison existant, d'une nouvelle installation relevant d'une autre entité juridique que l'installation existante i

Un raccordement groupé est réalisable dans le cas où vous avez plusieurs installations proches géographiquement (qui seront donc branchées sur le même poste ENEDIS), et dont le planning de raccordement est le même. Solliciter un raccordement groupé permet normalement de réaliser des économies.

Il est vivement conseillé de prendre contact avec ENEDIS au préalable pour étudier la faisabilité d'un tel branchement.

Comprendre ici que le bâtiment (où seront installés les panneaux) est déjà raccordé au réseau en soutirage BT
Si le bâtiment dispose d'unités de production qui injectent dans le réseau, alors cocher également « BT en injection »

Choisir le nouveau PDL pour un projet en vente totale, le raccordement sur PDL existant de la même entité juridique pour un projet en autoconso individuelle, et le raccordement sur un PDL d'une autre entité pour un raccordement indirect (cf slide suivante)

Déroulé de la demande de raccordement (11/20)

5 Demande de raccordement indirect

« Raccordement indirect » : si l'installation de la société CV est raccordée à un réseau privé, lui-même raccordé au réseau public de distribution. Pour en savoir plus : lien.pv.info

Cette demande de raccordement fait-elle l'objet d'une demande de raccordement indirect ? * 

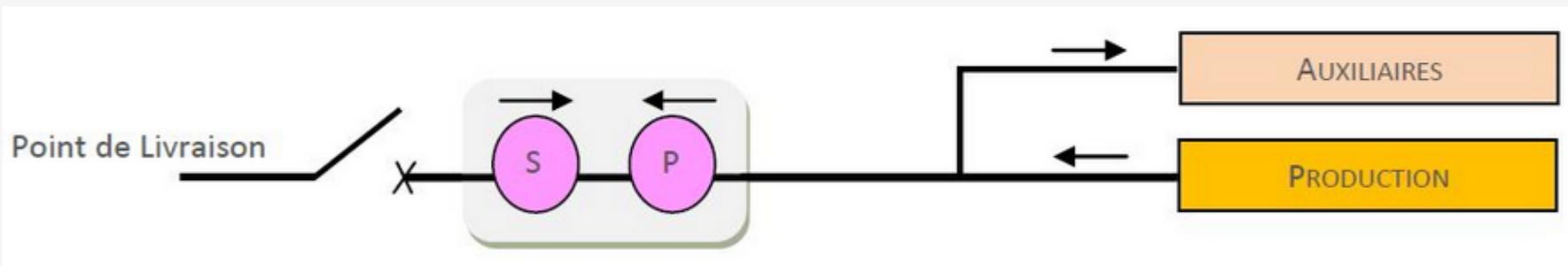
Oui Non

6 Dispositif de comptage

Choisir le dispositif adapté à la valorisation de l'électricité choisie (vente totale, autoconsommation...)

Schéma de référence souhaité pour le dispositif de comptage *  [Enedis-NOI-RES_46E.pdf](#)

Schéma S1 : Raccordement en vente en totalité avec la même entité juridique - Pur Production



7 Régulation de puissance active en fonction de la fréquence

Toute ou partie de l'installation de production mettra en œuvre une loi de régulation de puissance active produite en réponse à une variation de fréquence, loi de type $P=f(f)$? * 

Oui Non

A priori ne concerne pas les installations en BT

Déroulé de la demande de raccordement (12/20)

8 Type de demande *

Vous avez reçu les autorisations administratives pour la réalisation de votre projet ? Vous pouvez formuler auprès d'Enedis votre demande de raccordement.

A réception de votre dossier, notre Accueil Raccordement Electricité Producteurs prendra contact avec vous pour définir au mieux votre besoin et de vos souhaits.

Les éléments que vous avez renseignés peuvent servir à obtenir :

- Une Offre de Raccordement avec travaux réalisés en totalité par Enedis

Offre de Raccordement avec travaux réalisés en totalité par Enedis

Il est a priori préférable de faire réaliser les travaux par ENEDIS, l'autre option rajoutant beaucoup de complexité pour le porteur de projet

- Une Offre de Raccordement avec travaux sur les ouvrages dédiés réalisés par le demandeur (article L342-2)

L'article L342-2 du code de l'énergie autorise le Demandeur à faire exécuter les travaux de raccordement concernant les ouvrages dédiés à son installation selon un dispositif décrit dans la note de la DTR [Enedis-PRO-RES_67E.pdf](#)

Offre de Raccordement avec travaux sur les ouvrages dédiés réalisés par le demandeur (article L342-2)

- Une proposition de raccordement avant complétude du dossier

Le Demandeur peut adresser à Enedis une demande anticipée de raccordement consistant à obtenir une Proposition de Raccordement Avant Complétude du dossier (PRAC), avant d'avoir pu fournir l'ensemble des documents administratifs visés paragraphe 6.1.2 de la procédure [Enedis-PRO-RES_67E.pdf](#) Cette demande, facultative, est payante. La demande n'entre pas dans la File d'Attente des raccordements producteurs.

Proposition de Raccordement Avant complétude du dossier (PRAC)

Déroulé de la demande de raccordement (13/20)

04 | Consommation

1 Caractéristiques générales en soutirage

Puissance active maximale soutirée au Réseau Public de Distribution (au niveau du Point de Livraison du Site) * 



kW

Ne concerne que dans le cas d'une consommation d'autre nature que les auxiliaires de production. Ne concerne donc pas la faible consommation nocturne des onduleurs.

Déroulé de la demande de raccordement (14/20)

05 | Votre Construction BT

Caractéristique du site à raccorder en BT

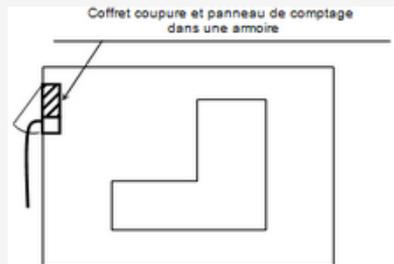
1 Emplacement du point de livraison

Importance de la localisation des éléments de votre raccordement :

Il existe deux configurations possibles, avec, dans tout les cas, le Coupe-Circuit Principal Individuel accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé. La différence entre les deux configurations porte sur l'emplacement du coffret de contrôle-commande (supportant le Compteur) du branchement à puissance surveillée.

Configuration de votre raccordement: *  Emplacement du PDL et configuration

Un raccordement de référence Autre configuration



L'autre configuration prévoit que le coffret coupeure de l'installation n'est pas groupé avec le CCPI, et qu'il faut donc prévoir des travaux en domaine privé (ce qui augmente le coût du raccordement)

Coupe Circuit Principal Individuel (CCPI) et Appareil Général de Commande et de Protection (AGCP) groupés en limite d'assiette foncière ou de domaine public.

Il est indispensable que vous localisiez le CCPI, le coffret de contrôle commande et l'Appareil Général de Commande et de Protection (AGCP) sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

Le diamètre des fourreaux sera précisé dans la Convention de Raccordement

Le Demandeur fournit à Enedis un Plan de Géoréférencé des Ouvrages Construits(PGOC) de classe A défini dans l'arrêté du 15 Février 2012.

Déroulé de la demande de raccordement (15/20)

2 Ordre de service étude (OSE)

Le Demandeur souhaite-t-il bénéficier d'un OSE ? 

Oui Non

Cocher « Oui » pour anticiper les études de travaux d'Enedis avant d'accepter la PTF (comporte donc un certain risque). Un montant sera demandé et déduit ensuite du restant à payer pour les travaux (si la PTF est acceptée). Sinon le montant sera perdu. Cocher NON si pas d'urgence et projet pas totalement sécurisé

3 Réseau électrique intérieur

Schéma unifilaire de l'installation intérieure *

Indiquer sur le schéma l'ensemble des Unités de Production, les longueurs des câbles, le découplage du Site, les connexions éventuelles aux Installations de Consommation, les longueurs des câbles.

Schéma unifilaire à faire réaliser par le bureau d'étude ou par l'installateur

Utilisation d'onduleurs monophasés *

Oui Non

Il est possible de changer de modèle d'onduleur suite à la demande de raccordement, à condition que la puissance d'injection demandée (plus haut dans la demande ne change pas.

En cas de changement de puissance d'injection, une reprise d'étude par ENEDIS est obligatoire, et à la charge de la CV

4 Unité de production (y compris stockage)

Onduleur photovoltaïque

Machine et n° de référence *	Puissance apparente nominale S_n (kVA) *	Nombre *
SE90K	90	1

Protection de découplage *

La protection de découplage est obligatoire en application de l'article 27 de l'arrêté du 9 juin 2020. Elle peut :

- être un relais externe de protection de découplage conforme aux chapitres 4.2, 4.3, 4.4, 6.3 et 6.4 de la pré-norme DIN-VDE-0126-1-1/A1 (2012-02) 
- être intégrée à l'onduleur (ou au sélecteur automatique) et conforme à la pré-norme DIN VDE 0126-1-1/A1 (2012-02)
- en être indépendante, dans ce cas elle sera de type B1

Certificat de conformité DIN VDE 0.126.1 ou DIN VDE 0126 1.1/A1 * 



Choisir la protection de découplage prévue. En général la fonction est assurée par l'onduleur (certificat de conformité à fournir sur le matériel prévu)

Déroulé de la demande de raccordement (16/20)

5 Panneaux photovoltaïques - Caractéristiques (Remplir un à minima)

Puissance installée sur bâti, respectant les critères généraux d'implantation sur bâti (installation non intégrée au bâti) :

100

kWc

Souhaitez vous bénéficier de la Prime tuile ? 

Oui Non

Voir slides 5 et 11 de [ANIM TECH 02 TARIF2021](#)
(prime à intégration paysagère)
Si vous la demandez, un avis technique vous sera
demandé

Coordonnées géodésique WGS84 des 4 points extrémaux de l'installation, exprimées au format DMS XX° YY' ZZ.ZZ" N/S/E/O : 

Point 1 (latitude) :

45 ° 73 ' 43.14 " N

(longitude) :

4 ° 87 ' 19.81 " E

Point 2 (latitude) :

45 ° 73 ' 50.77 " N

(longitude) :

4 ° 87 ' 20.42 " E

Point 3 (latitude) :

45 ° 73 ' 52.88 " N

(longitude) :

4 ° 87 ' 21.47 " E

Point 4 (latitude) :

45 ° 73 ' 52.88 " N

(longitude) :

4 ° 87 ' 21.47 " E

Entrez les coordonnées du champ PV dans le
format demandé. Si besoin les sites
<https://www.geoportail.gouv.fr/carte> ou
<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>
peuvent vous aider à les identifier

Déroulé de la demande de raccordement (17/20)

6 Autres installations photovoltaïques

Avez-vous une puissance Q à déclarer ? * 

Oui Non

Disposez-vous d'une ou plusieurs attestation(s) d'architecte ? *

Oui Non

Voir slides 6 à 8 de [ANIM TECH 02 TARIF2021](#) et la [ressource d'EDF OA](#)

Nécessaire au cas où vous avez une puissance Q déclarée mais que les installations PV concernées sont sur des bâtiments d'habitation structurellement indépendants

 Maximum 5 onduleurs

7 Onduleurs

Marque et référence de l'onduleur *

SE90K

Fournir les caractéristiques constructeur de l'onduleur : *

Référence du document * 

Onduleur Triphasé avec Technologie Synergy pour l'Europe SE50K / SE66.6K / SE90K / SE100K / SE120K

Nom du document que vous joindrez à la demande (plus bas dans le formulaire)

Déroulé de la demande de raccordement (18/20)

8 Technologie i

Puissance apparente nominale de l'onduleur *

90

kVA

Courant nominal - In *



A

Puissance apparente maximale de l'onduleur * i

90



kVA

Type d'électronique de puissance *

Commutation assistée (Thyristors) Commutation forcée (IGBT-MLI)

Tension de sortie assignée *

Type de connexion *

Monophasé Triphasé Autre

9 Impédance à 175Hz

Le Demandeur s'engage sur une valeur d'impédance à 175 Hz s'il ne renseigne pas ces données.

Impédance du convertisseur à 175 Hz - R et X en ohm, donner les valeurs coté BT (non prise en compte du transformateur):

Schéma équivalent série Schéma équivalent parallèle

R175Hz=

Ω

X175Hz=

Ω

Les informations ci-dessous sont renseignées dans la fiche technique de l'onduleur. Il est recommandé de se faire accompagner par son installateur pour remplir cette section.

Le gestionnaire de réseau utilise un signal tarifaire avec une fréquence de 175 Hz afin de valider la compatibilité des installations PV avec la propagation du signal sur le réseau. Enedis demande donc les valeurs des impédances des onduleurs équivalentes à 175 Hz.

Ces informations sont fournies par le constructeur. Certaines fiches en ligne contiennent l'impédance de chaque modèle d'onduleur. Si l'information n'est pas disponible, contactez le constructeur ou demandez de l'aide à votre installateur.

Déroulé de la demande de raccordement (19/20)

06 | Documents à fournir

1 Afin de vous localiser précisément

Un plan de situation *

Joindre

(échelle souhaitée 1/25000^{ème} ou 1/10000^{ème}) qui permet de situer l'installation par rapport aux quartiers / lieudits / communes avoisinantes

Un plan de masse de la construction précisant *

- L'emplacement souhaité du coffret coupure placé en limite de propriété
- Le tracé des canalisations électriques projetées
- L'emplacement des éventuels postes HTA/BT de distribution publique

Joindre

(échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) avec indication des limites de propriété, de l'emplacement du Point de Livraison souhaité et l'identification du (ou des) bâtiment(s) sur lequel sera installé le système.

Certificat Installateur * 

Document(s) administratif(s) (C.f.6.1.2 de la procédure [Enedis-PRO-R](#))

Document 1

2 Fiches des caractéristiques techniques

3 Autre(s) document(s)

Documents Complémentaires 

Charger ici l'autorisation
d'urbanisme (PC ou DP)

Chargez ici :

- Les fiches techniques des onduleurs
- Des photos
- Copie de la promesse de bail signée avec la société CV
- Copie du titre de propriété du propriétaire : le dernier avis d'imposition foncière
- Si bâtiments d'habitation mitoyens avec propriétaires différents : attestation d'architecte certifiant que les bâtiments sont structurellement indépendants
- Si demande >100kWc, attestation que l'entreprise n'est pas en difficulté
- Si demande de la prime tuile : ATEC

Déroulé de la demande de raccordement (20/20)

07 | Échéances

1 Sélectionner une date souhaitée de mise en service *

Sélectionnez une date 

Informations complémentaires

Valider 

Pour la date de mise en service, prévoir (généralement) entre 6 à 12 mois.

- Vous pouvez maintenant valider la demande !

Suites de la demande – contrats à signer

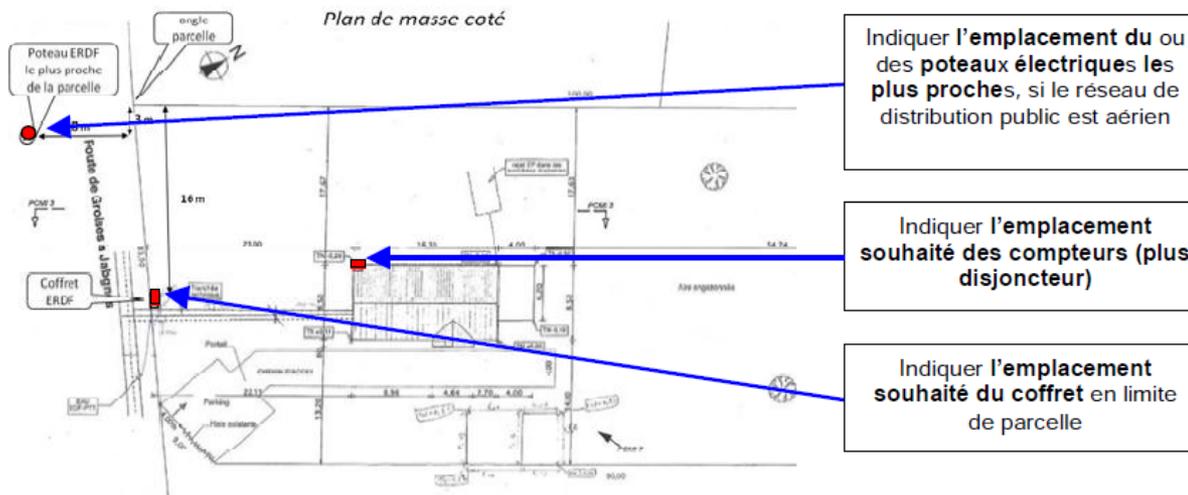
- Après avoir effectué la demande de raccordement, Enedis demande au producteur de signer plusieurs contrats :
 - La proposition technique et financière (PTF)
 - La convention de raccordement (CR)
 - La convention d'exploitation (CE)
 - Le contrat d'accès au réseau public de distribution (CARD Injection)
- Ces documents peuvent désormais être signés en ligne. Il est également possible de déléguer leur signature à un tiers.

Exemples de documents à joindre : plan de masse

Plan de Masse (production pure ou quand le contrat de consommation n'est pas au nom du producteur)

C'est un plan qui indique les limites de la ou des parcelles concernées par l'installation, l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle(s), ainsi que des compteurs (de production et non consommation) ; il peut être réalisé à main levée, mais il doit préciser l'échelle ou être coté.

Exemple :



① Nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- L'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique : dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.
- La longueur d'un branchement ne peut dépasser 30 mètres : si c'est le cas, compteurs et disjoncteur seront placés également en limite de parcelle, à proximité du coffret de branchement.

Exemples de documents à joindre : certificat de non-opposition

DEPARTEMENT DE LA DROME

Mairie de

PLAN DE BAIX

26400

Dossier : D.P. n° 2624012D0008
déposée le 13 décembre 2012
Demandeur : Commune de PLAN DE BAIX
Projet : pose de panneaux photovoltaïques
Emplacement : auberge communale
Le Village, parcelle D 377

CERTIFICAT de NON – OPPOSITION

à une DECLARATION PREALABLE

délivré par le maire au nom de la Commune.

Le maire de la Commune de PLAN DE BAIX (Drôme) certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée par la Commune de Plan de Baix le 13 décembre 2012 pour le projet ci-dessus référencé, enregistrée sous le n° 2624012D0008.

Fait à Plan de Baix le 13 janvier 2013.

Le Maire,

Christophe SARAYOTIS

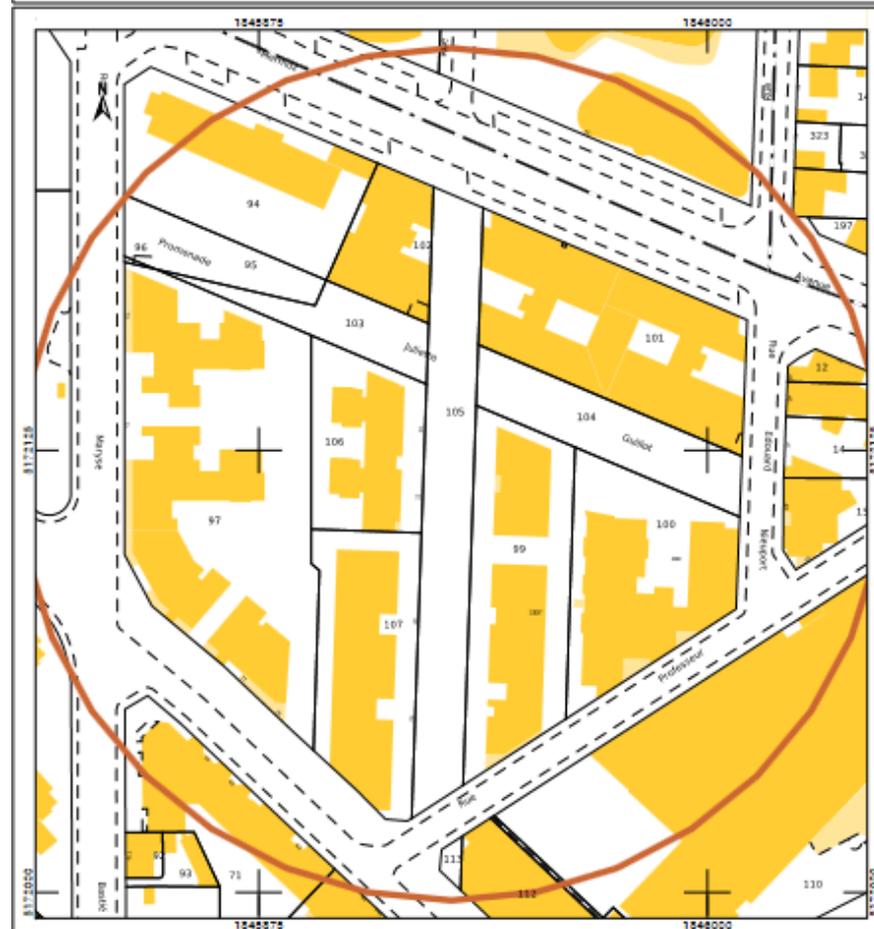


Exemples de documents à joindre : plan de situation

Ce type de plan se télécharge depuis le site <https://cadastre.gouv.fr> :

- Entrer le nom de la commune dans l'outil de recherche puis ouvrir une vue d'ensemble.
- Vous pouvez alors zoomer sur le secteur concerné par votre installation
- Cliquez ensuite sur « Imprimer » à gauche de la fenêtre : sélectionner la ou les parcelles qui vous intéresse, paramétrez l'export puis validez : vous obtenez un document similaire à celui-ci-contre.

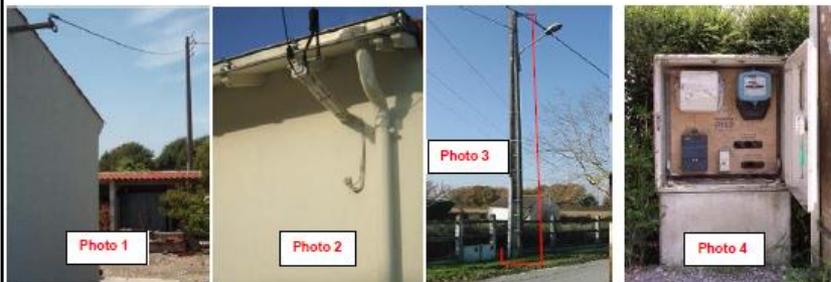
Département : Rhône	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier au sein : SDIF du Rhône PTGC 185 rue Garibaldi 69401 69401 LYON CEDEX 03 tel. 04 78 83 33 00 - fax 04 78 83 30 20 ptgc.890.jcr@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : LYON 8 ^{ème}	PLAN DE SITUATION	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr
Section : AT Feuille : 000 AT 01 Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 22/09/2021 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : IGF2000C48 02017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		



Exemples de documents à joindre : photos

Demande de raccordement d'une installation de production injectant par onduleur et de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA, au réseau public de distribution géré par ERDF

Modèles de photos à réaliser afin de définir la solution de raccordement de l'installation de production



Branchement aérien

Cable de branchement, vu de près

Branchement aéro-souterrain

Largeur 54 cm, coffret ouvert



Largeur 35 cm, coffret ouvert

Coffret sur poteau, ouvert

Largeur 23 cm

Compteur extérieur apparent



Compteur et disjoncteur dans coffrets extérieurs

Tableau de comptage intérieur, vu avec recul, permettant de valider la conformité de l'emplacement, et la place disponible pour poser l'installation de production

Voir également l'outil
DEV_Tech_07B_EX_PIECES
_RACCO